



No de résolution
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 24 SEPTEMBRE 2025 À 10 H 45. FORMANT
QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE YVES BOULIANNE, MAIRE SUPPLÉANT.

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Claude Lavoie
Monsieur Yvon Gauthier

Madame Huguette Tremblay
Monsieur Henri Guillemette

Secrétaire d'assemblée :

Madame Audrey Morin, directrice générale et greffière-trésorière ~~par intérim~~

2025/09-16

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée
régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2025/09-17

ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT l'article 153 du Code municipal qui stipule que dans une séance
extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de
convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous
présents;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que
l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point suivant :

a) Location d'un chargeur sur roues

2025/09-18

PROCÈS-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du
procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2025.

2025/09-19

ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES USAGÉ

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



No de résolution
ou annotation

2025/09-20

LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES

CONSIDÉRANT le besoin d'un chargeur pour la période hivernal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil actuel désire laisser la décision au prochain conseil municipal quant à la gestion du déneigement;

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à louer un chargeur sur roues pour la période hivernale.

2025/09-21

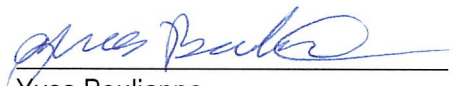
PÉRIODE DE QUESTIONS

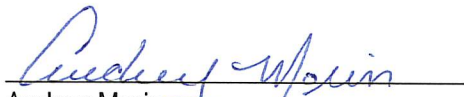
Le président répond aux questions du public

2025/09-22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Claude Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 11 h 15.


Yves Boulianne
Maire suppléant


Audrey Morin
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je, Yves Boulianne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.